

Villeurbanne, le 4 septembre 2025

Restauration collective
Rentrée scolaire 2025 : Les bacs en inox remplacent les bacs en plastique dans les écoles de la ville

Pour être au rendez-vous de la loi Egalim qui interdit fin 2025 l'usage du plastique en restauration scolaire - pour la cuisson, la réchauffe et le service des repas, la Ville a remplacé tous les bacs en plastique par des bacs en inox.

Depuis cette rentrée, les bacs en plastique qui étaient conditionnés quotidiennement par les équipes de la restauration municipale ont été remplacés par des bacs en inox. L'objectif : supprimer toute exposition aux perturbateurs endocriniens liés à l'usage du plastique.

Plus lourds que les barquettes en plastique, ils nécessitent aussi davantage de manipulation. Des gestes qui peuvent avoir des incidences sur les conditions de travail et provoquer des troubles musculosquelettiques. Pour adapter le matériel, limiter le port des bacs, les chefs et les agents de la cuisine municipale se sont impliqués dans l'élaboration de solutions techniques et d'organisation adaptées : postes de pesée ergonomiques, bacs inox allégés, échelle de transport, ligne automatique de conditionnement avec dépose de couvercle robotisée pour passer de 9 à 4 ports de charges.

Chiffres clés

9000 repas préparés chaque jour par la cuisine centrale

30 groupes scolaires

Budget : 1,7M€